

Indécomposabilité de la loi de Poisson

Achille Méthivier

Théorème 1. Soit X et Y deux variables aléatoires indépendantes et à valeurs entières telles que $Z = X + Y$ suive une loi de Poisson de paramètre λ . Alors X et Y suivent une loi de Poisson

Lemme 2. Soit $f = u + iv$ une fonction entière. On note $A(r) = \sup_{|z|=r} \Re f(z)$ et $f(z) = \sum a_n z^n$. Alors,

1.

$$\forall n \geq 1 \forall r > 0 \quad |a_n| \leq 2 \frac{A(r) - u(0)}{r^n}$$

2. si $d \geq 0$ et $A(r) = O(r^d)$ quand $r \rightarrow \infty$, alors f est un polynôme de degré au plus d .

Démonstration. Soit $r > 0$ fixé, comme f est entière, la série trigonométrique $\theta \mapsto \sum a_n r^n e^{in\theta}$ converge normalement vers $f(re^{i\theta})$. En intervertissant somme infinie et intégrale, on obtient les deux formules suivantes :

$$a_n r^n = \frac{1}{2\pi} \int_0^{2\pi} f(re^{i\theta}) e^{-in\theta} d\theta. \quad (1)$$

$$0 = \frac{1}{2\pi} \int_0^{2\pi} f(re^{i\theta}) e^{in\theta} d\theta. \quad (2)$$

On faisant (1) + $\overline{(2)}$, on obtient

$$a_n r^n = \frac{1}{\pi} \int_0^{2\pi} u(re^{i\theta}) e^{-in\theta} d\theta = \frac{1}{\pi} \int_0^{2\pi} (u(re^{i\theta}) - A(r)) e^{-in\theta} d\theta,$$

car $\int_0^{2\pi} e^{-in\theta} d\theta = 0$. En passant aux modules dans la dernière relation et en remarquant que $|u(re^{i\theta}) - A(r)| = A(r) - u(re^{i\theta})$, on a

$$|a_n| r^n \leq \frac{1}{\pi} \int_0^{2\pi} (A(r) - u(re^{i\theta})) d\theta = 2(A(r) - u(0)).$$

En effet la relation (1) pour $n = 0$ donne, en prenant les parties réelles,

$$u(0) = \frac{1}{2\pi} \int_0^{2\pi} u(re^{i\theta}) d\theta.$$

Ce qui démontre la première assertion.

Finalement, si $A(r) = O(r^d)$, le passage à la limite dans l'inégalité $|a_n| \leq 2 \frac{A(r) - u(0)}{r^n}$ lorsque $r \rightarrow \infty$, donne $|a_n| = 0$ pour tout $n > d$. \square

Démonstration du théorème. Notons $f(z) = \mathbb{E}(z^X) = \sum_{n \geq 0} p_n z^n$ et $g(z) = \mathbb{E}(z^Y) = \sum_{n \geq 0} q_n z^n$ les séries génératrices de X et Y . On sait qu'il y a convergence normale des séries génératrices sur le disque unité. De plus, par indépendance de X et Y , on a

$$\forall |z| \leq 1 \quad f(z)g(z) = \mathbb{E}(z^X)\mathbb{E}(z^Y) = \mathbb{E}(z^{X+Y}) = e^{\lambda(z-1)}.$$

Comme il y a convergence absolue des séries sur $|z| < 1$, par produit de Cauchy, on a les relations

$$p_0 q_0 = e^{-\lambda}, \quad \text{donc } p_0 \neq 0 \quad q_0 \neq 0,$$

et pour $n \geq 1$,

$$e^{-\lambda} \frac{\lambda^n}{n!} = \sum_{k=0}^n p_k q_{n-k} \geq \max(p_n q_0, p_0 q_n).$$

Donc $p_n \leq e^{-\lambda} \frac{\lambda^n}{n!} q_0^{-1}$, et la série entière $\sum_{n \geq 0} p_n z^n$ a donc un rayon de convergence infinie, elle est en particulier holomorphe sur \mathbb{C} . De même pour $\sum_{n \geq 0} q_n z^n$. Et par prolongement analytique, l'identité $f(z)g(z) = e^{\lambda(z-1)}$ valable sur $|z| < 1$ se prolonge à \mathbb{C} .

Si $|z| = r \geq 1$, $|f(z)| \leq f(|z|) = f(r)$ et $q_0 f(r) \leq f(r)g(r) = e^{\lambda(r-1)}$, on peut donc trouver $C \geq 0$ tel que

$$|f(z)| \leq C e^{\lambda(|z|-1)} \quad |g(z)| \leq C e^{\lambda(|z|-1)}.$$

Or f et g sont des fonctions entières de s'annulant pas sur \mathbb{C} . Il existe donc F et G entières telle que $f = e^F$ et $g = e^G$. On reportant dans les inégalités précédentes, on obtient

$$e^{\Re F(z)} \leq C e^{\lambda(|z|-1)} \quad e^{\Re G(z)} \leq C e^{\lambda(|z|-1)}.$$

Donc,

$$\Re F(z) \leq \ln C + \lambda(|z| - 1) \quad \Re G(z) \leq \ln C + \lambda(|z| - 1),$$

Alors F et G vérifient les hypothèses du lemme 2 et donc il existe α, a, β et $b \in \mathbb{C}$ tels que $f(z) = e^{\alpha z + a}$ et $g(z) = e^{\beta z + b}$. Comme $f(1) = 1$, on en déduit $a = -\alpha$ donc $f(z) = e^{\alpha(z-1)}$ et de même $g(z) = e^{\beta(z-1)}$. Comme la fonction génératrice caractérise la loi $X \sim \mathcal{P}(\alpha)$ et $Y \sim \mathcal{P}(\beta)$. \square

I Références

1. Analyse complexe et applications, Queffélec et Queffélec (page 158 et 296, je crois)